

Apprentissage et alphabétisation des adultes - Soutenir les objectifs liés à la carrière et à l'emploi dans les Centres d'apprentissage pour adultes

Ce tableau décrit les outils, les mécanismes et les politiques pour soutenir les objectifs liés à la carrière et à l'emploi des apprenants dans les Centres d'apprentissage pour adultes.

Outils, Mécanismes et Politiques	Description	Ressources
<p><b>Diplôme d'études secondaires pour étudiants adultes</b></p>	<p>Pour qu'un apprenant admissible obtienne un Diplôme d'études secondaires pour étudiants adultes, il aura besoin de huit (8) crédits pour obtenir son diplôme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Quatre (4) crédits de la 12<sup>e</sup> année :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais arts langagiers – 12<sup>e</sup> année</li> <li>- Mathématiques – 12<sup>e</sup> année</li> <li>- Deux cours optionnels – 12<sup>e</sup> année</li> </ul> </li> </ul> <p><b>PLUS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Quatre (4) crédits :</b> Cours optionnels de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année</li> </ul>	<p><a href="#"><u>Exigences d'obtention d'un diplôme pour étudiants adultes</u></a></p>
<p><b>Guide des matières enseignées – Programme anglais</b></p> <p><b>Guide des matières enseignées – Programmes français et d'immersion française</b></p> <p><b>Guide des matières enseignées – Programme d'études technologiques</b></p>	<p>Le <i>Guide des matières enseignées – Programme anglais</i> et le <i>Guide des matières enseignées – Programmes français et d'immersion française</i> sont mis à jour annuellement avant chaque année scolaire et fournit les codes de matière pour les cours élaborés par Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba et les cours approuvés ou enregistrés par le ministère.</p> <p>Le <i>Guide des matières enseignées – Programme d'études technologiques</i> est un guide séparé et est utilisé par les écoles secondaires avec des programmes d'éducation technologique approuvés.</p>	<p><a href="#"><u>Guide des matières enseignées – Programme anglais</u></a> (en anglais seulement)</p> <p><a href="#"><u>Guide des matières enseignées – Programmes français et d'immersion française</u></a></p> <p><a href="#"><u>Guide des matières enseignées – Programme d'études technologiques</u></a> (en anglais seulement)</p>

Apprentissage et alphabétisation des adultes - Soutenir les objectifs liés à la carrière et à l'emploi dans les Centres d'apprentissage pour adultes

Outils, Mécanismes et Politiques	Description	Ressources
<b>Reconnaissance des acquis (Recognizing Prior Learning, « RPL »)</b>	La reconnaissance des acquis (« RPL ») est un processus qui implique l'identification, la documentation, l'évaluation et la reconnaissance des apprentissages acquis par le travail et l'expérience de vie.	<a href="#">Adult Learning and Literacy   Manitoba Advanced Education and Training</a> (en anglais seulement)
<b>Cours proposé par l'école (CPE)</b>	Un Cours proposé par l'école (CPE) est un cours élaboré par le personnel professionnel d'un Centre d'apprentissage pour adultes afin de répondre aux besoins locaux.	<a href="#">Cours proposés par l'école et Projets proposés par l'élève   Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba</a>
<b>Projet proposé par l'élève (PPE)</b>	Un Projet proposé par l'élève (PPE) est un projet initié par un étudiant dans un domaine d'intérêt particulier non prévu dans le programme d'études secondaires. Un PPE est initié et écrit par l'élève avec l'aide ou les conseils du personnel professionnel d'un Centre d'apprentissage pour adultes.	<a href="#">Cours proposés par l'école et Projets proposés par l'élève   Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba</a>
<b>PPE pour le service communautaire et PPE pour l'exploration culturelle</b>	Les apprenants peuvent obtenir des crédits d'études secondaires en faisant du bénévolat pour des causes ou des organisations valables ou en améliorant leurs connaissances de leurs propres origines culturelles ou d'un groupe culturel.	<a href="#">Cours proposés par l'école et Projets proposés par l'élève   Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba</a>
<b>Développement de carrière : Explorations de vie/travail de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année</b>	Les cours de Développement de carrière offrent aux apprenants l'occasion de réfléchir à leurs intérêts et à leurs forces, de développer des compétences professionnelles essentielles, de lier l'éducation à l'emploi, d'en apprendre davantage sur les opportunités de carrière possibles et d'acquérir une expertise dans le	<a href="#">Vie-carrière - Publications   Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba</a>

Apprentissage et alphabétisation des adultes - Soutenir les objectifs liés à la carrière et à l'emploi dans les Centres d'apprentissage pour adultes

Outils, Mécanismes et Politiques	Description	Ressources
	« monde réel ». Les cours de Développement de carrière et les crédits permettent aux apprenants des Centres d'apprentissage pour adultes d'être mieux préparés pour leurs transitions de carrière/vie.	
<b>Stages pratiques de développement de carrière (SDC)</b>	Le crédit de Stages pratiques de développement de carrière (SDC) offre aux apprenants la possibilité d'obtenir des crédits d'études secondaires pour un stage non rémunéré. L'option de crédit SDC vise à reconnaître et encourager le développement des compétences et l'expérience acquises par les apprenants lors de stages.	<a href="#">Développement de carrière   Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba</a>
<b>Crédit d'emploi</b>	Le Crédit d'emploi offre aux apprenants la possibilité de gagner des crédits d'études secondaires pour un emploi rémunéré.	<a href="#">Développement de carrière   Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba</a>
<b>Développement de carrière : Transition vers le milieu du travail, l'université et l'école technique et professionnelle : 12<sup>e</sup> année</b>	Ce cours fournit aux élèves des connaissances pratiques pour les aider à réussir leur transition vers le marché du travail après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires ou après avoir terminé leurs études postsecondaires dans une université, un collège ou un établissement d'enseignement professionnel privé.	<a href="#">Mon portfolio de carrière, je m'en occupe   Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba</a>
<b>Placement de travail (non rémunéré)</b>	Le Placement de travail (non rémunéré) est l'un des nombreux mécanismes de livraison qui peuvent être utilisés pour atteindre les résultats d'apprentissage dans un cours de niveau secondaire.	Contactez Apprentissage et alphabétisation des adultes à <a href="mailto:all@gov.mb.ca">all@gov.mb.ca</a> pour les formulaires pertinents.

Apprentissage et alphabétisation des adultes - Soutenir les objectifs liés à la carrière et à l'emploi dans les Centres d'apprentissage pour adultes

Outils, Mécanismes et Politiques	Description	Ressources
	<p>Une composante de placement de travail est la plus courante dans les cours de Développement de carrière, mais elle peut faire partie de tout cours développé/approuvé par le ministère.</p> <p>Le ministère d'Éducation postsecondaire et Formation offre une couverture d'indemnisation des travailleurs aux apprenants en placements de travail. Apprentissage et alphabétisation des adultes envoie des informations aux Centres d'apprentissage pour adultes chaque année.</p>	
<p><b>Programme d'apprentissage au secondaire (High School Apprenticeship Program, « HSAP »)</b></p>	<p>Le Programme d'apprentissage au secondaire (« HSAP ») est une expérience pratique et rémunérée en tant qu'apprenti inscrit auprès d'un employeur tout en obtenant des crédits pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Après l'obtention du diplôme, les apprenants peuvent transférer leurs heures de formation en cours d'emploi « HSAP » à un programme de formation en apprentissage de Niveau 1.</p>	<p><a href="#">Province du Manitoba   Programme d'apprentissage au secondaire</a></p>
<p><b>Cours à double crédit</b></p>	<p>Les apprenants qui fréquentent des Centres d'apprentissage pour adultes peuvent suivre des cours postsecondaires qui ont été désignés comme cours à la double reconnaissance de crédits. Après avoir terminé avec succès un cours de niveau postsecondaire, l'apprenant obtient un crédit de niveau postsecondaire qui compte dans le</p>	<p><a href="#">Politique sur la double reconnaissance de crédits de cours de niveau postsecondaire</a></p>

Apprentissage et alphabétisation des adultes - Soutenir les objectifs liés à la carrière et à l'emploi dans les Centres d'apprentissage pour adultes

Outils, Mécanismes et Politiques	Description	Ressources
	calcul des crédits exigés pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.	
<b>Certificat d'encadrement du Conseil sectoriel de la construction du Manitoba</b>	<p>Lorsque la documentation émise par le Conseil sectoriel de la construction du Manitoba est présentée par les apprenants potentiels confirmant qu'ils ont terminé le « <i>Framer Certificate</i> », les Centres d'apprentissage pour adultes et les écoles secondaires peuvent envisager de transférer <u>les deux</u> cours ci-dessous vers le Diplôme d'études secondaires pour étudiants adultes ou le Diplôme 30-crédits d'études secondaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Carpentry Fundamentals », 1,0 crédit, 10<sup>e</sup> année</li> <li>• « Framing », 1,0 crédit, 11<sup>e</sup> année</li> </ul>	<p>Contactez Apprentissage et alphabétisation des adultes à <a href="mailto:all@gov.mb.ca">all@gov.mb.ca</a></p>